



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses
(OChim 2015) RS 813.11

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Revêtements.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Nom de la société</u>	<u>Importateur</u>	<u>Fabriqué(s) pour</u>
Bostik GmbH Niederlassung Albertshausen Giebelstadter Weg 16 D-97234 Reichenberg-Albertshausen Germany Tel: +49 9366 90710	Bostik Schweiz AG Landquartstrasse 3 CH-9320 Arbon Switzerland www.bostik.com/germany/de Tel. +41 (0) 840 26 78 45	
Adresse e-mail	SDS.box-EU@bostik.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Allemagne 24-Stunden-Notrufnummer des GGIZ Erfurt: +49-361-730730
Suisse Centre suisse d'information toxicologique: composer rapide 145 ou +41 (0) 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Danger par aspiration	Catégorie 1 - (H304)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Catégorie 3 Effets narcotiques	
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)
Aérosols	Catégorie 1 - (H222, H229)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics; Hydrocarbures, C9, aromatics; Acétate déthyle; Hydrocarbures, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
EUH208 - Contient Fatty acids, C18, unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P261 - Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P405 - Garder sous clef
P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit est exempté de l'exigence d'une fermeture à l'épreuve des enfants et d'un avertissement tactile de danger, car il s'agit d'un danger d'aspiration, mis sur le marché sous forme d'aérosol ou dans un récipient avec un accessoire de pulvérisation scellé.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former.

PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics >25 - <40 %	920-750-0	RR-100218-2	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-	01-2119473851-33-XXXX
Acétate déthyle 10 - <20 %	205-500-4 (607-022-00-5)	141-78-6	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-	01-2119475103-46-XXXX
Butane 5 - <10 %	203-448-7 (601-004-00-0)	106-97-8	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119474691-32-XXXX
Hydrocarbons, C9, aromatics 5 - <10 %	918-668-5	--	STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	01-2119455851-35-XXXX
Hydrocarbons, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics 1 - <5 %	918-481-9	RR-113412-9	Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	-	-	-	01-2119457273-39-XXXX
Isobutane 1 - <5 %	200-857-2 (601-004-00-0)	75-28-5	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119485395-27-XXXX
Fatty acids, C18, unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine 0.05 - <0.1 %	605-296-0	162627-17-0	Skin Sens. 1A (H317)	-	-	-	01-2119970640-38-XXXX

Les substances identifiées par un numéro CAS commençant par RR sont des substances pour lesquelles aucun numéro CAS n'est utilisé dans l'UE. Nous utilisons un numéro d'identification interne pour leur suivi dans notre logiciel FDS

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	920-750-0	RR-100218-2	-	-	-	-	-
Acétate déthyle	205-500-4	141-78-6	-	-	-	14.4131	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
	(607-022-00-5)						
Butane	203-448-7 (601-004-00-0)	106-97-8	-	-	-	-	-
Hydrocarbons, C9, aromatics	918-668-5	--	-	-	-	-	-
Hydrocarbons, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	918-481-9	RR-113412-9	5001	-	-	>5.001	-
Isobutane	200-857-2 (601-004-00-0)	75-28-5	-	-	-	-	-
Fatty acids, C18, unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine	605-296-0	162627-17-0	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Butane - 106-97-8	C,U
Isobutane - 75-28-5	C,U

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter un ophtalmologue.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Symptômes L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Vertiges.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éliminer les sources d'ignition. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Prévention des dangers secondaires Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Revêtements.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Suisse
Acétate déthyle 141-78-6	TWA: 734 mg/m³ TWA: 200 ppm STEL: 1468 mg/m³ STEL: 400 ppm	MAK: 200 ppm MAK: 730 mg/m³ KZGW: 400 ppm KZGW: 1460 mg/m³
Propane 74-98-6	-	MAK: 1000 ppm MAK: 1800 mg/m³ KZGW: 4000 ppm KZGW: 7200 mg/m³
Butane 106-97-8	-	MAK: 800 ppm MAK: 1900 mg/m³ KZGW: 3200 ppm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

		KZGW: 7600 mg/m³
Hydrocarbons, C9, aromatics --	TWA: 100 mg/m³	
Isobutane 75-28-5	-	MAK: 800 ppm MAK: 1900 mg/m³ KZGW: 3200 ppm KZGW: 7600 mg/m³

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Acétate déthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	63 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1468 mg/m³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1468 mg/m³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m³	

Hydrocarbons, C9, aromatics (--)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12.5 mg/kg pc/jour	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	150 mg/m³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Acétate déthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	4.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	37 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	367 mg/m³	
Consommateurs À court terme	Inhalation	734 mg/m³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Effets localisés sur la santé			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	367 mg/m ³	

Hydrocarbures, C9, aromatiques (--)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	7.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	32 mg/m ³	

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Acétate déthyle (141-78-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.24 mg/l
Eau de mer	0.024 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.15 mg/kg
Sédiments marins	0.115 mg/kg
Terrestre	0.148 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
- Protection des mains** Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.
- Protection de la peau et du corps**
- Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Type de filtre recommandé :** Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace. AX.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aérosol
Couleur	Gris
Odeur	Solvant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non applicable, Aérosol	Non applicable, Aérosol
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Non applicable, Aérosol	Non applicable, Aérosol
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	non applicable. Insoluble dans l'eau.
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	> 21 mm ² /s	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau.	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	5 - 6	bar
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité de liquide	0.86 - 0.92 g/cm ³	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible
Teneur en COV environ 564.1 g/L

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque d'éclatement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Incompatible avec les agents comburants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) >2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) >2000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) >5 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétate déthyle	=5620 mg/kg (Rattus)	> 18000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 20 mL/kg	LC0 29.3 mg/l air

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

		(Oryctolagus cuniculus)	
Butane	-	-	=658 g/m ³ (Rattus) 4 h
Hydrocarbons, C9, aromatics	3592 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	>3160 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) (OECD 402)	4hour >6193 mg/m ³ (Rattus)
Hydrocarbons, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	DL50 >5000 mg/kg (Rattus)	DL50 >2000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC50 (8h) >5000 mg/m ³ Rat - Vapours
Isobutane	-	-	=658 mg/L (Rattus) 4 h
Fatty acids, C18, unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine	LD50 >5000 mg/kg (rattus)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants
Acétate déthyle (141-78-6)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 474 : test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères	in vivo Hamster	Négatif
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro Salmonella typhimurium	Négatif
OCDE, essai n° 473 : Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères	in vitro Hamster Ovary	Négatif

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Acétate déthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)		
Hydrocarbons, C9, aromatics --	EL50 (72h): 2.6 - 2.9 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LL50 (96h): 9.2 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	-	EL50 (48h): 3.2 mg/L (Daphnia magna) OECD 202		
Hydrocarbons, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics RR-113412-9	LEO (72h) =1000 mg/L Algae (Pseudokirchneriella subcapitata)	LLO (96h) =1000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	-	LEO (48h) =1000 mg/L (Daphnia magna)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Hydrocarbons, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (RR-113412-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours		80 % Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétate déthyle	0.73
Butane	2.31
Isobutane	2.8
Fatty acids, C18, unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine	5.5

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acétate déthyle	La substance n'est pas PBT/vPvB
Butane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Hydrocarbons, C10-C13, alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	La substance n'est pas PBT/vPvB
Isobutane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Fatty acids, C18, unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.
Emballages contaminés	Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même. Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses 15 01 04 emballages métalliques
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2
Étiquettes	2.1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
Description	UN1950, AÉROSOLS, 2, (D), Dangereux pour l'environnement
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	190, 327, 344, 625
Code de classification	5F
Code de restriction en tunnel	(D)
Quantité limitée (LQ)	1 L
IMDG	
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS (Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
Description	UN1950, AÉROSOLS (Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics), 2.1, (0°C c.c.), Polluant marin
14.5 Polluant marin	P
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	63,190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantité limitée (LQ)	See SP277
N° d'urgence	F-D, S-U
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable	
Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)	
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, INFLAMMABLES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
Description	UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A145, A167, A802
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	10L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Nom chimique	Numéro CAS
Butane	106-97-8

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

Réglementations nationales

Swiss VOC (%) 46.2

Ordinance on Industrial Safety and Health - Germany - BetrSichV

No flammable liquids in accordance with BetrSichV

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)

TRGS - 510 Storage Class Storage Class 2B : Aerosols

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note C - Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères

Note U - Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme « gaz sous pression » dans l'un des groupes suivants: « gaz comprimé », « gaz liquéfié », « gaz liquéfié réfrigéré » ou « gaz dissous ». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés : Press. Gas (Comp.), Press. Gas (Liq.), Press. Gas (Ref. Liq.), Press. Gas (Diss.). Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: Association internationale du transport aérien

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	D'après les données d'essai
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Aérosol inflammable	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BLOCK N521 MULTI SPRAY
Remplace la date 08-août-2024

Date de révision 09-oct.-2024
Numéro de révision 1.02

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires
Date de révision 09-oct.-2024
Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 2 4 11 15
Conseil en matière de formation Aucune information disponible
Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité